



ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE  
« GV LA GAUDE »

BP : Ghislaine DEL REY  
665 chemin du Suy Blanc  
06610 LA GAUDE

Label Qualité Club 2019-2023

La Gaude, 19 octobre 2023

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE GV LA GAUDE DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023

La réunion commence à 18h30.

### Personnes présentes :

- Monsieur Bernard Martinez, conseiller municipal, délégué Vie associative, subdélégué aux manifestations et événements, sport.
- Mesdames Ghislaine Del Rey, Patricia Legros, Michèle Rosso, et Monsieur Éric Valade, membres du bureau.
- Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration : Marie-Rose Bach, Geneviève Baldewyns, Jean-Pierre Baldewyns, Monique Brun-Rasse, Frédérique Demars, Yvette Gambade, Éliane Genot, Christiane Imbert, Édith Thévenot, Élisabeth Valade.
- Marion Ségura et Léa Costagagna, animatrices.
- 49 adhérents présents, 70 adhérents représentés (pouvoirs) = 119 votants, le quorum est atteint.

### Personnes excusées :

- Monsieur Bruno Bettati, Maire de La Gaude.
- Madame Sabrina Montulé, Conseillère municipale en charge des sports.
- Madame Danielle Salomone, présidente du CODEP06.
- Madame Francine Frantz, vice-présidente de GV LA GAUDE.

### Remerciements :

- Ghislaine Del Rey, présidente de GV LA GAUDE, remercie l'assemblée.
- Merci à tous les adhérent(e)s pour leur fidélité et leur dynamisme tout au long de l'année, et plus particulièrement aux personnes nombreuses ce soir malgré l'alerte météo.
  - Merci à nos anciens présidents et présidentes du club qui ont ouvert le chemin.
  - Merci à Geneviève et Jean-Pierre Baldewyns pour leur aide régulière lors des événements de notre association.
  - Merci à tous les bénévoles membres du Conseil d'Administration (CA) et du Bureau pour leur engagement sans faille.

- Merci à nos animatrices et animateur : Nelly, Lætitia, Lysa, Marion, Vanessa, Léa, Florence et Stéphane, pour leur professionnalisme, leur entrain et cette dose de bonne humeur qu'ils apportent si bien dans leurs cours.
- Merci à Danielle Salomone et son équipe du CODEP 06, Marie-Cécile, Fiorella et Jacqueline.
- Merci à Pascal Cordelières, directeur du Crédit Mutuel de Vence, pour son soutien lors de nos manifestations.
- Merci enfin à notre maire, Bruno Bettati, pour l'intérêt qu'il porte à nos actions, à Sabrina Montulé, conseillère municipale déléguée aux sports, à Bernard Martinez, conseiller municipal délégué aux associations, à tous les membres des services techniques de la municipalité pour leur implication et leur compétence, et bien sûr à toute l'équipe municipale, en particulier : Claire, Sabrina, Magali et Florence.

## Ordre du jour

<b>1</b>	<b>Préambule</b> .....	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 23 septembre 2022 (Vote)</b> .....	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Rapport moral et compte rendu d'activités pour la saison 2022/2023 (Vote)</b> .....	<b>4</b>
<b>3.1</b>	<b>Bilan des inscriptions</b> .....	<b>4</b>
<b>3.1.1</b>	<b>Bilan côté cours enfants (section créée en septembre 2021) :</b> .....	<b>4</b>
<b>3.1.2</b>	<b>Bilan côté cours adultes/adolescents :</b> .....	<b>4</b>
<b>3.2</b>	<b>Bilan des cours</b> .....	<b>4</b>
<b>3.3</b>	<b>Les événements de la saison</b> .....	<b>5</b>
<b>3.3.1</b>	<b>Fête des associations le 03.09.2022</b> .....	<b>5</b>
<b>3.3.2</b>	<b>« On bouge avec la GV ! » le 10.09.2022</b> .....	<b>5</b>
<b>3.3.3</b>	<b>Trail des Baous le 30.10.2022</b> .....	<b>5</b>
<b>3.3.4</b>	<b>GV LA GAUDE fête ses 40 ans le 10.06.2023</b> .....	<b>5</b>
<b>3.3.5</b>	<b>IronMan le dimanche 25 juin 2023</b> .....	<b>5</b>
<b>4</b>	<b>Rapport financier pour la saison 2022-2023 (Vote) (voir tableaux en annexes)</b> .....	<b>6</b>
<b>5</b>	<b>Budget prévisionnel pour la saison 2023-2024 (Vote) (voir tableaux en annexes)</b> .....	<b>7</b>
<b>6</b>	<b>Élection de membres supplémentaires au conseil d'administration (Vote)</b> .....	<b>8</b>
<b>7</b>	<b>Modifications des statuts (Vote)</b> .....	<b>8</b>
<b>8</b>	<b>Modifications du règlement intérieur (Vote)</b> .....	<b>9</b>
<b>9</b>	<b>Les projets 2023/2024</b> .....	<b>9</b>
<b>10</b>	<b>Questions diverses</b> .....	<b>10</b>
<b>11</b>	<b>Annexes</b> .....	<b>11</b>
<b>11.1</b>	<b>TABLEAUX DE STATISTIQUES</b> .....	<b>11</b>
<b>11.2</b>	<b>BILAN FINANCIER 2022-2023</b> .....	<b>12</b>
<b>11.3</b>	<b>BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024</b> .....	<b>12</b>

# 1 Préambule

Ghislaine Del Rey, notre présidente, ouvre l'Assemblée générale en rappelant les valeurs fondatrices de notre association, définies dans les articles 2 et 23 de nos statuts :

- **Article 2**
- - L'association de Gymnastique Volontaire « **GV LA GAUDE** » a pour objet la pratique de l'Éducation Physique et de la Gymnastique Volontaire afin de favoriser **dans tous les milieux sociaux, l'épanouissement de chaque individu par la pratique éducative des activités physiques à toutes les périodes de la vie, et chaque fois qu'il se peut en milieu naturel, la recherche de son autonomie et le développement de ses moyens de communication.**
- - Elle est **affiliée à la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV).**
- - Elle est constituée conformément aux dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.
- - Les dispositions des présents statuts garantissent le fonctionnement **démocratique de l'association, la transparence de sa gestion et l'absence de toute discrimination dans l'organisation de la vie associative et l'égal accès des hommes et des femmes aux instances dirigeantes.**
- - Elle est **ouverte à tous les courants de pensée, elle s'interdit toutes discussions confessionnelles ou politiques.**
- - La présente association est fondée pour une durée illimitée.
- **Article 23**
- **Les membres du Bureau ne peuvent recevoir aucune rétribution** en raison des fonctions qui leur sont confiées. Ils ne doivent pas être rétribués par l'association.

Dans le contexte actuel de notre société, ces valeurs sont plus que jamais fondamentales, et notre présidente insiste sur l'importance de les défendre au quotidien dans nos attitudes et nos choix.

## **Puis elle présente les difficultés que rencontre notre association en cette rentrée**

Le souci majeur, c'est la disponibilité des salles. En effet, si l'an dernier nous avons pu assurer nos activités en continu au Mont-Gros et aux Nertières, cette année la salle des Nertières est indisponible jusqu'à nouvel ordre, le plafond s'étant effondré.

La Mairie nous a proposé à la place la salle de la Bâtisse (ancienne Police municipale), en plein cœur du village, très petite, et sans garantie de places libres sur le parking aux heures des cours. De ce fait, les adhérents ont rapidement renoncé. Il y a la possibilité de la salle des Bastides, au Domaine de l'Étoile, mais de faible capacité aussi, et avec un tout petit parking. Ghislaine a demandé le planning d'occupation des salles municipales pour trouver des solutions, mais la Mairie ne souhaite pas le communiquer.

Par ailleurs, Ghislaine indique que certaines salles où nous avons cours l'an dernier sont occupées cette année par des intervenant(e)s qui exercent sous la dénomination « association » mais qui semblent plutôt s'apparenter à un auto-entrepreneuriat. Elle regrette que nous nous trouvions de ce fait dans une situation défavorable.

L'an prochain, la Mairie envisage de détruire la salle du Mont-Gros pour construire une nouvelle salle polyvalente à la place, et il n'y a pas, pour l'instant, de solution de repli.

Enfin, depuis le COVID et sur notre commune, de nombreuses associations ont surgi dans le même domaine d'activités que le nôtre. En particulier et alors que nous avons ouvert il y a deux ans (car il n'y avait aucune activité de cette sorte à La Gaudé) un cours de « baby gym » pour les 3-6 ans et un cours de « Zumba pour les kids » destiné

aux 6-10 ans, une association a fortement communiqué (alors même que les salles n'étaient pas encore attribuées par la mairie) sur 3 cours de « Zumba pour les kids » 6-11ans créés à la rentrée : ceci s'est ajouté aux problèmes rencontrés dans l'attribution des salles et nous a contraints à fermer ce cours.

## 2 Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 23 septembre 2022 (Vote)

Le compte rendu a été publié sur le site de l'association ([www.gv-lagaude.fr](http://www.gv-lagaude.fr)) et envoyé à tous les membres du club par mail le 02.10.2022.

**Le compte rendu de l'AG du 23 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.**

## 3 Rapport moral et compte rendu d'activités pour la saison 2022/2023 (Vote)

### 3.1 Bilan des inscriptions

Ghislaine passe la parole à Michèle Rosso, chargée des inscriptions et de la gestion informatique du club.

Michèle commente les statistiques côté cours enfants puis côté cours adultes/adolescents (Voir tableaux en annexe).

#### 3.1.1 Bilan côté cours enfants (section créée en septembre 2021) :

Deux cours : Baby gym de 3 à 6 ans et Zumba pour les kids de 6 à 10 ans.

En 2022 – 2023, il y avait 14 filles (vs 11 en 2021-22) et 4 garçons (vs 6 en 2021-22), de 3 à 8 ans

→ Stabilité du nombre d'adhérents, augmentation du nombre de filles et diminution du nombre de garçons.

Bien sûr pour 2023-2024, l'arrêt du cours Zumba pour les Kids impliquera forcément une baisse de cette évolution.

#### 3.1.2 Bilan côté cours adultes/adolescents :

Avec 256 inscriptions en 2022-2023 (255 adultes + 1 adolescente), on note un retour vers un nombre d'adhérents proche de celui de la saison 2016/2017 sans encore retrouver pour autant le niveau des meilleures années avant Covid (320 adhérents pour 2019/2020). On note également une augmentation de la proportion des nouveaux adhérents de 8,6% par rapport à la saison précédente avec au final en 2022-2023 : 68 nouvelles inscriptions, plus du quart des adhérents étaient des nouveaux venus ! C'est très encourageant !

La proportion d'adhérents masculins, même si elle est en légère augmentation, reste faible : 20 hommes pour 236 femmes (= 8,5 % de l'effectif). Il faut continuer à faire comprendre que nos cours sont vraiment salutaires pour tous !

La répartition par tranches d'âge (de 15 à 92 ans !) est très large et reste similaire aux saisons précédentes.

Enfin il faut noter que la proportion des résidents de La Gaude par rapport aux extérieurs a augmenté de 5%.

Pour finir, un aperçu est donné pour la nouvelle saison 2023-2024 en cours : 175 adhésions enregistrées au 8 octobre 2023, c'est environ une trentaine de moins qu'à la même date l'an passé mais les inscriptions continuent de rentrer, nous gardons donc espoir.

### 3.2 Bilan des cours

Ghislaine reprend la parole.

Alexandra, qui assurait les cours du lundi matin, a eu un accident en début d'été 2022 (fractures du pied). Nous avons recruté deux nouvelles animatrices à la rentrée 2022, Vanessa et Charlotte, afin d'assurer le remplacement des cours adultes et la tenue des cours enfants tout au long de la dernière saison.

À la rentrée 2023, l'arrêt de travail d'Alexandra a été prolongé jusqu'au 14.01.2024. C'est Florence qui a repris les cours du lundi matin, et Léa les cours enfants.

Nous sommes tous très satisfaits de la qualité de ces cours.

Il est de plus en plus difficile de trouver des animateurs au pied levé.

Nous avons dû augmenter légèrement les tarifs d'adhésions l'an dernier (AG du 01.03.2022) pour augmenter le salaire de nos intervenant(e)s en raison de l'inflation. Nous risquons de devoir les augmenter à nouveau l'an prochain car la licence auprès de la Fédération a augmenté elle aussi, et nous avons embauché une nouvelle animatrice, Léa.

Mais, compte tenu des problèmes de salles et de stationnement, nous différons cette réflexion, en attendant de savoir si les cours pourront être assurés lors de la prochaine saison.

### 3.3 Les événements de la saison

L'association est toujours prête à s'investir dans les manifestations locales, à répondre présente quand on nous sollicite, mais aussi à créer des événements pour faire connaître nos activités et promouvoir nos missions de bien-être par le sport et de lien social.

#### 3.3.1 Fête des associations le 03.09.2022

Le ciel n'était pas de la fête, vent et pluie, mais tout le monde a joué le jeu et les démonstrations d'activités par Stéphane et Marion ont été très appréciées.

#### 3.3.2 « On bouge avec la GV ! » le 10.09.2022

Même si l'association est très ancienne, même s'il y a des habitués de longue date, nous devons faire connaître nos activités et recruter de nouveaux adhérents.

Nous avons, outre les démonstrations de cours, organisé une initiation aux premiers secours avec les pompiers de l'UDSP06.

Merci à Jean-Marc, Gaudriole, et Jean-Jacques, Midas (prêt de matériel), Pascale (annonce Nice-Matin), Tessy (affiche), I.N.E.S. (Crêpes et paninis), Christophe (l'Âne Tond), l'Harmonie des Baous (concert à l'apéritif). Tous ces bénévoles ont contribué à la réussite de cette journée.

#### 3.3.3 Trail des Baous le 30.10.2022

Sept bénévoles de GV LA GAUDE ont répondu positivement à la demande de l'organisation pour une aide à la cuisine, à la remise des dossards, et aux postes de signaleurs dans les Baous.

Merci à eux d'avoir, au nom de GV LA GAUDE, partagé ce bénévolat !

#### 3.3.4 GV LA GAUDE fête ses 40 ans le 10.06.2023

Dans une ambiance festive, la soirée s'est déroulée dans les jardins de La Coupole où démonstrations, danses et musiques ont permis à un large public venu d'horizons différents de découvrir notre club EPGV, aux adhérents et animateurs de se retrouver et d'évoquer, souvent avec émotion, au fil du temps des photos exposées et des souvenirs de chacun, les moments forts de notre association. Un « clin d'œil » particulier salue l'artiste Patrick Moya, auteur généreux de l'affiche des 40 ans, et les enfants qui ont su, avec brio, exprimer la jeunesse de « GV LA GAUDE » !

Un grand merci à tous les membres du CA, du Bureau, et à Marion, Stéphane et Vanessa, ainsi qu'à tous nos « adhérents-animateurs » !

#### 3.3.5 IronMan le dimanche 25 juin 2023

Comme l'an dernier, des bénévoles de la GV ont assuré, en tant que « team volontaire », l'organisation des relais sur notre commune lors du passage de la compétition à La Gaudé.

Notre participation à ces demi-journées nous a permis de récolter 1320 euros, ce qui couvre le financement des nouveaux cours pour les enfants, non rentables pour l'instant, sans grever le budget de l'association.

L'ambiance était très sympathique et nous souhaitons vivement renouveler l'opération l'an prochain avec l'aide précieuse de Jean-Pierre.

**Le rapport moral et d'activités est approuvé à l'unanimité.**

## 4 Rapport financier pour la saison 2022-2023 (Vote) (voir tableaux en annexes)

Avant de céder la parole à Éric Valade, notre trésorier, pour la présentation du bilan financier, Ghislaine explique qu'avec la crise sanitaire et la diminution du nombre d'adhérents, la situation est plus difficile qu'autrefois, mais nous agissons pour faire connaître notre club et améliorer la trésorerie.

### Bilan comptable du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023 – Résultat d'exploitation général :

En préambule, Éric insiste sur la nécessité de recourir plus largement à de nouvelles pratiques de trésorerie, notamment par le biais de la dématérialisation :

- Inscriptions en ligne,
- Paiement direct en ligne par carte bancaire via Pay Asso ou via la Fédé sur Asso-GV,
- Paiement différé par Virement ou via Terminal de paiement,
- Microsoft 365 : Excel : automatisation de la gestion des salaires, indemnités kilométriques, des cotisations,
- Objectif Zéro papier !

Puis Éric présente des tableaux très complets de la gestion de nos finances pour la saison 2022-2023.

Au 31 août 2023, le compte de résultat est le suivant :

	Solde au 01.09.2022 :	5 214,33 €
<b>TotalAu débit :</b>	<b>42 872,05 €</b>	<b>TotalAu crédit :</b>
		46 259,22 €
		Résultat d'exploitation :
		3 387,17 €
		Solde au 01.09.2023 :
		8 601,50 €

Les adhésions représentent 74 % de nos recettes, le reste étant des subventions de la Mairie (1000 €) et du Crédit mutuel (996€), ainsi que nos actions dans des manifestations comme l'IronMan (1320 €).

Il est envisagé de solliciter une subvention du Conseil départemental l'an prochain.

Les salaires + URSSAF représentent 75 % de nos dépenses, le reste étant en majorité des frais de fonctionnement et des cotisations à des organismes.

Comme l'an dernier, le budget est équilibré, et nous en sommes satisfaits, car la saison a été difficile.

- Au niveau des charges salariales, la gestion des salaires a été compliquée pour les raisons suivantes :

- Arrêts de travail de M<sup>me</sup> Michon ; versements des indemnités maladie de l'AG2R ;
- Fin de CDD de M<sup>me</sup> Suid ;
- M<sup>me</sup> Roux en auto-entrepreneariat au premier trimestre, puis signature (pour une partie des cours) d'un CDD 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023 ;
- M<sup>me</sup> Dallemagne en auto-entrepreneariat en janvier 2023 ;
- M<sup>me</sup> Hubert en auto-entrepreneariat du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023.

Animateur-trices			
Sous contrat	CDI	CDD	
	Nom prénom	Nom prénom	Période
Arrêt maladie depuis 01/09/2022	Bourguignon Lætitia		
	Brocard Stéphane		
	Kérinec Nelly		
	Michon Alexandra		
		Roux Vanessa	janv-juin 23
	Ségura Marion		
		Suid Letitia	sept-déc 22
	Tudisco Elisabeth		
Auto-entrepreneur	Nom prénom	Période	
	Dallemagne Hélène	janv 23	
	Hubert Charlotte	janv-juin 23	
	Roux Vanessa	sept-juin 23	

À la vue de ce turnover, il est difficile de réaliser une projection fine pour la saison suivante !

- Pour la part reversée au CODEP, pas de changement par rapport à la saison précédente.

- Le remboursement mensuel à l'URSSAF des cotisations gelées pendant la pandémie (l'échéancier est étalé jusqu'en 2025) représente 22% des charges employeur.

- À cela s'ajoutent les différentes cotisations d'organismes : assurance, formation, médecine du travail.

**Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.**

## 5 Budget prévisionnel pour la saison 2023-2024 (Vote) (voir tableaux en annexes)

Il est à noter :

- Une diminution du nombre des adhésions ;
- Une augmentation de la part CODEP de 0,20 € par adhésions ;
- Une augmentation de la commission pour les coupons sport : 2,50€ au lieu de 2 € ;
- Une augmentation du tarif horaire de nos animateur.trice.s : 3 € ;

<b>Total dépenses</b>	<b>38 622,73 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>39 020,00 €</b>
-----------------------	--------------------	-----------------------	--------------------

<b>Résultat Exploitation 2023-2024</b>	<b>397,27 €</b>
Saison 2022-2023	3 374,17 €
<b>Solde au 01.09.2024</b>	<b>8 998,77 €</b>

**Produit excédentaire antérieur au 1<sup>er</sup> septembre 2024 par rapport au 1<sup>er</sup> septembre 2023 :**

**- 2 976,90 €**

Nous envisageons pour la saison 2023-2024 un budget en équilibre, mais avec une diminution du produit excédentaire (solde initial au 1<sup>er</sup> septembre) par rapport à la saison précédente ; comme chaque saison, il est à noter un gros poste de recettes (les adhésions) et un gros poste de dépenses (les salaires des intervenants).

Le budget prévisionnel présente un petit delta, car le coût des prestations de nos intervenants risque de représenter 80% de nos dépenses.

Nous essaierons de revenir à l'équilibre en diminuant les frais de fonctionnement par la dématérialisation et en montant des projets.

***Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.***

## 6 Élection de membres supplémentaires au conseil d'administration (Vote)

Notre CA compte aujourd'hui 16 personnes.

Nos statuts nous le permettant, nous avons décidé de l'élargir pour pallier les éventuelles absences lors des réunions et former une équipe qui pourra prendre la relève.

Michèle CAGNAT, Françoise DALBAN et Brigitte PODERINI se sont portées candidates dans les délais requis.

**Michèle CAGNAT, Françoise DALBAN et Brigitte PODERINI sont élues à l'unanimité membres du CA.**

Nous félicitons et remercions nos nouveaux membres pour leur engagement au sein de notre association.

## 7 Modifications des statuts (Vote)

Les modifications sont présentées au vote de l'assemblée.

1 - Tout d'abord, nous avons observé que notre association a été dénommée sous des appellations différentes au fil du temps et des interlocuteurs.

Il est proposé d'officialiser son nom actuel « GV LA GAUDE » et de modifier en ce sens l'article 1 de nos statuts :

### **Article 1**

- La "Section de gymnastique volontaire de la Gaudé", enregistrée le 30 novembre 1982 à la sous-préfecture de Grasse et publiée dans le Journal Officiel N.C.11279 du 17 décembre 1982, prend pour nom officiel « GV LA GAUDE ».

2 – Ensuite, l'usage était que l'adresse de l'association soit celle de son président, mais cela impliquait à chaque changement de personne des formalités administratives (SIRET, URSSAF....).

Ghislaine remercie Monsieur le Maire d'avoir donné son accord pour que nous disposions d'une boîte postale dans les locaux de la mairie. Il est proposé de modifier en ce sens l'article 3 de nos statuts :

### **Article 3**

- Son siège social est fixé : GV LA GAUDE, 6 rue Louis Michel Féraud, 06610 LA GAUDE

3 – Enfin, pour le cas où une décision du CA ne pourrait pas être prise à cause d'un nombre pair de membres et d'une égalité de voix, il est proposé de modifier en ce sens l'article 14 de nos statuts :

### **Article 14**

- L'assemblée générale élit un Conseil d'administration (CA) composé de 15 à 21 membres, qui viendra en soutien pour aider le bureau dans le bon fonctionnement de l'association « GV LA GAUDE ». En cas de nécessité de vote et en cas de nombre égal des voix, celle du ou de la Président(e) compte double.

***Les modifications des statuts sont approuvées à l'unanimité.***



## 8 Modifications du règlement intérieur (Vote)

L'actuel règlement intérieur date de 2013 et il est apparu nécessaire de l'actualiser.

Il est rappelé, avant lecture, le pourquoi d'un tel règlement, tel que défini à l'article 29 de nos statuts.

### Article 29 de nos Statuts

**Un Règlement intérieur peut être établi par le Bureau qui le fait approuver par l'assemblée générale suivant les dispositions de l'article 12. Ce Règlement fixe les différents points, non prévus par les statuts, notamment ceux qui concernent l'administration interne de l'association.**

Le vote portera sur l'ensemble du texte du règlement intérieur de « GV LA GAUDE ».

Ci-dessous les changements proposés :

### **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

**Le présent règlement est applicable à tous les membres de l'association de Gymnastique Volontaire « GV LA GAUDE ». L'adhésion à l'association implique l'acceptation de ses statuts et de son règlement intérieur. Ce règlement sera publié sur le site de l'association.**

### Article 1 : Gym pour tous

« GV LA GAUDE » s'adresse à tous, enfants adolescents, adultes et seniors, sans distinction d'âge, de sexe, de statut social. Elle s'interdit tout débat, toute manifestation à caractère politique ou confessionnel et toute discrimination illégale.

### Article 2 : Les partenaires

1. « GV LA GAUDE » est affiliée à la Fédération d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) représentée par le Comité départemental des Alpes Maritimes (CODEP 06).

2. « GV LA GAUDE » a reçu l'agrément de la Jeunesse et des Sports des Alpes Maritimes et participe aux manifestations organisées par la Direction départementale Jeunesse et Sports (DDJS) et le Comité départemental olympique et sportif.

3. « GV LA GAUDE » utilise les locaux municipaux de La Gaude (salles communales) gracieusement mis à sa disposition pour tous les créneaux horaires, aux dates d'ouverture de ces locaux, en raison d'une convention signée avec la municipalité de La Gaude.

*Les modifications du règlement intérieur sont approuvées à l'unanimité.*

## 9 Les projets 2023/2024

- **IronMan : 16 juin 2024 et Championnat du Monde : 22 septembre 2024**

Notre participation à l'Ironman 2023 a été sympathique et fructueuse, nous allons reconduire ce partenariat.

- **Journée solidaire**

Depuis longtemps, GV LA GAUDE organise chaque année une journée solidaire dont les bénéfices sont reversés à une association locale pour l'aider à atteindre ses objectifs. Durant l'épidémie de COVID, il n'a pas été possible de mettre en œuvre ces journées. Le 09/01/2021 nous avons voté pour une action en faveur de « SOS Cancer du Sein ». Nous l'organiserons en 2024 si le contexte sanitaire est favorable.

- **GV LA GAUDE: fête de fin d'année, juin 2024**

Il est prévu, comme chaque année, d'organiser un événement fédérateur pour et autour de notre association au mois de juin 2024.

- **Fête des associations organisée par la Mairie de la Gaudé, septembre 2024**

Comme chaque année, notre association tiendra un stand et proposera des démonstrations auxquelles le public sera invité à participer. Et nous pourrons prendre les premières inscriptions dès cette date.

## 10 Questions diverses

**\*Question 1 :** *On nous interroge sur les changements d'animatrices durant l'année dernière et à cette rentrée.*

**Réponse :** Ces changements sont liés à des problèmes de santé ou de choix personnels.

- La rentrée 2022 a été particulière, avec l'accident d'Alexandra, remplacée par Vanessa en 2022-2023, puis par Florence à la rentrée 2023 pour les cours adultes.

- Nous faisons toujours en sorte de conserver à nos cours la même qualité de professionnalisme et à nos intervenant(e)s la même garantie de rémunération.

- Les contrats que nous signons avec nos animateurs peuvent être de différents types, à leur demande : jusqu'à l'an dernier, ils étaient tous rémunérés sur la base de l'assiette forfaitaire selon le modèle de la Fédération.

Plusieurs animatrices ont demandé à passer au régime réel et une autre a choisi le régime auto-entrepreneur.

- Des avenants, construits avec l'aide du service juridique de la FFEPGV, et remplaçant les contrats signés auparavant, ont été proposés à tous les animateurs, en tenant compte de leurs demandes spécifiques.

**\*Question 2 :** *Une adhérente suggère qu'on pourrait augmenter nos tarifs de quelques euros chaque année, pour garantir la pérennité de notre association.*

- En effet, la cotisation annuelle est modique car elle donne accès à tous nos cours sans limitation aucune.

- Cette adhérente propose également d'augmenter la majoration pour les personnes extérieures à la commune, qui est modeste par rapport à ce qui se pratique ailleurs.

**Réponse :** Le contexte est compliqué : d'abord le problème de l'état des salles municipales, et aussi la concurrence créée par l'arrivée de nouvelles « associations » qui bénéficient de subventions et de prêt gratuit de locaux, mais n'ont pas notre éthique de bénévolat et d'accès au plus grand nombre.

C'est pourquoi nous différons cette réflexion à l'an prochain.

Monsieur Martinez précise que les subventions municipales sont calculées au prorata du nombre d'adhérents.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.**

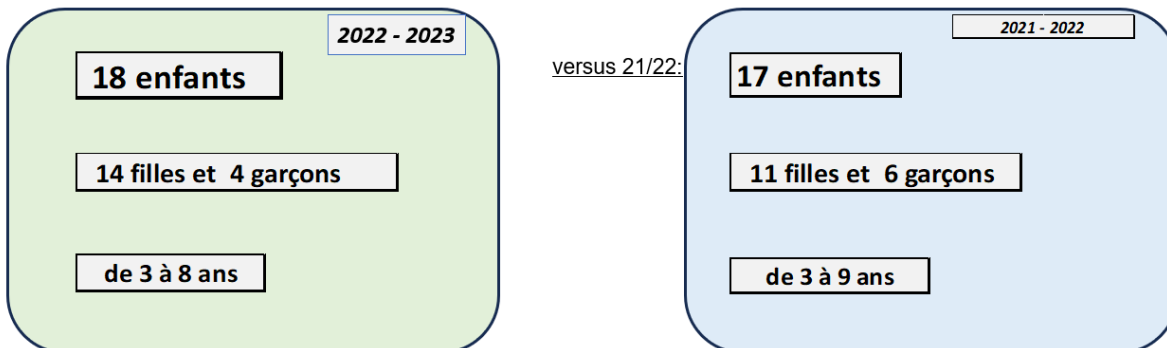
**NOTA BENE :** *Ce même jour, à l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration a élu Françoise Dalban à la fonction de secrétaire, en remplacement de Loetitia Mimouni, démissionnaire depuis le 31.05.2022.*

**Un très grand merci à elle d'avoir accepté la charge de ce poste essentiel au bon fonctionnement de l'association.**

# 11 Annexes

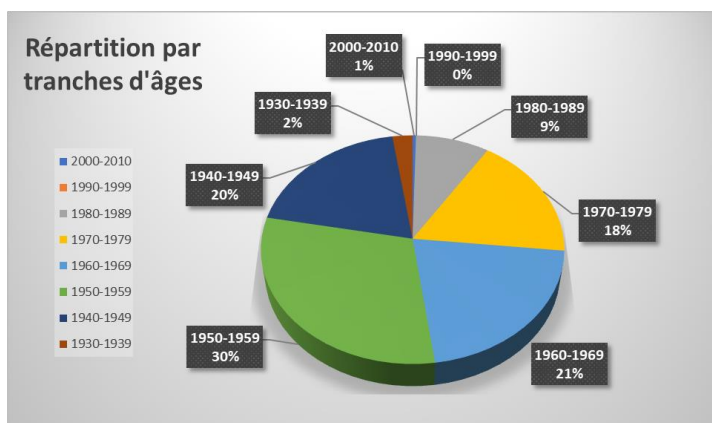
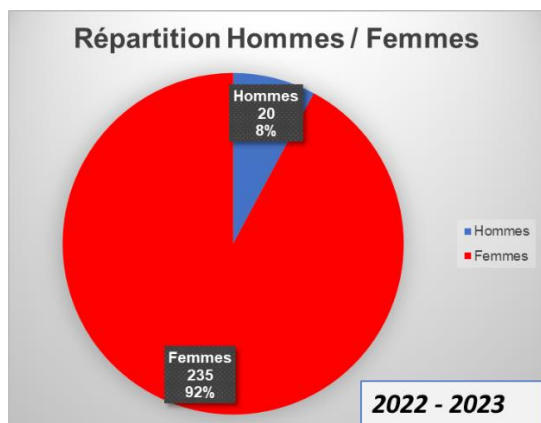
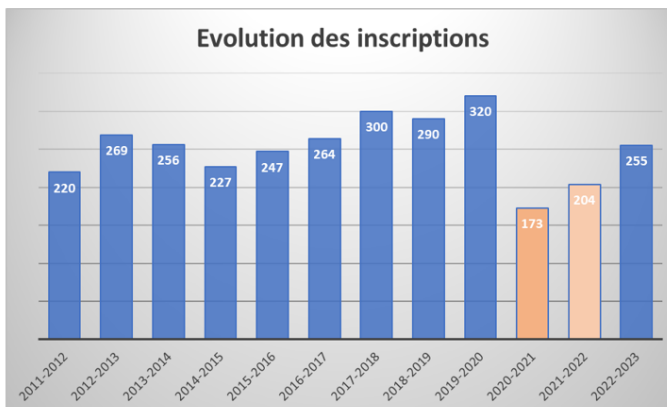
## 11.1 TABLEAUX DE STATISTIQUES

### 2022-2023 en résumé côté cours enfants

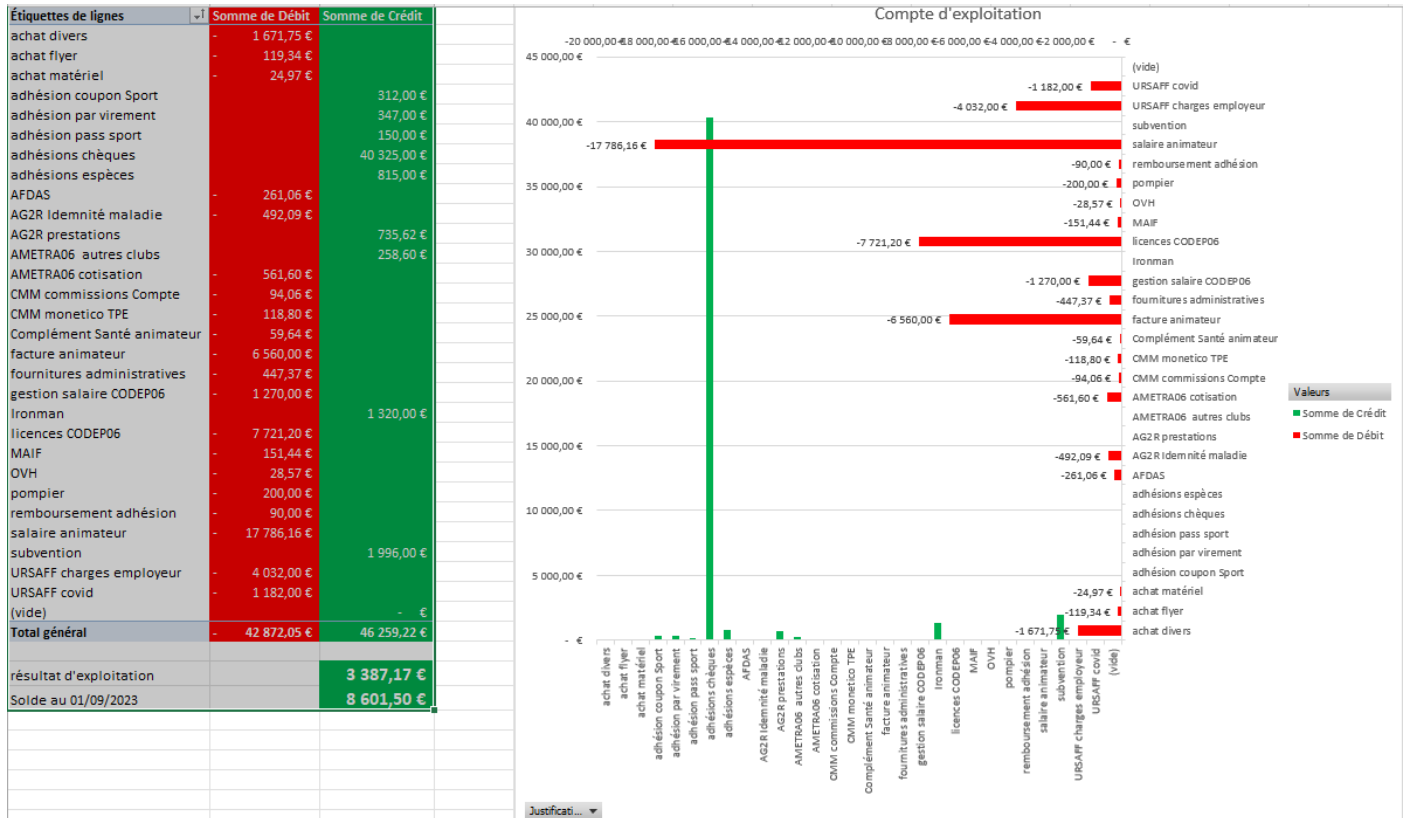


**2022-2023 en résumé côté cours adultes/ados:** **255 adultes** **1 adolescente**  
**236 femmes et 20 hommes (8,5%)**  
**68 nouveaux adhérents parmi les 255 adultes 2022-2023 soit 26,6% !**

- Retour vers un nombre d'adhérents plus « normal », proche de celui de la saison 2016/2017
- Plus de un quart des adhérents 22/23 sont de nouveaux adhérents !
- Augmentation de la proportion des adhérents Hommes de 1% par rapport à 21/22
- Augmentation de la proportion des adhérents résidents Gaudois de 5% par rapport à 21/22
- Stabilité au niveau répartition par tranches d'âges



### 11.2 BILAN FINANCIER 2022-2023



### 11.3 BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024

